

**2017\_CT2\_214**

**OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Attribution d'une subvention à l'association "Startup Aix-Marseille" en vue de l'organisation sur le Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée du 12ème "Startup Weekend Aix-Marseille"**

Le 11 mai 2017, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes Espace Georges Jouvin à Pertuis, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 5 mai 2017, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents** : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – AMEN Mireille – AMIEL Michel – AUGÉY Dominique – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BOUDON Jacques – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – CALAFAT Roxane – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CHARRIN Philippe – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – HOUEIX Roger – LAFON Henri – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MALAUZAT Irène – MALLIÉ Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – PELLENC Roger – PERRIN Jean-Marc – PIZOT Roger – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – ROUVIER Catherine – SALOMON Monique – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TRAINAR Nadia

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales** : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MORBELLI Pascale – ARDHUIN Philippe donne pouvoir à MALLIÉ Richard – BARRET Guy donne pouvoir à DAGORNE Robert – BENKACI Moussa donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – BONTHOUX Odile donne pouvoir à BOUDON Jacques – BUCCI Dominique donne pouvoir à SLISSA Monique – CESARI Martine donne pouvoir à CHARRIN Philippe – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à BALDO Edouard – DI CARO Sylvaine donne pouvoir à MALAUZAT Irène – FILIPPI Claude donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé – MEÏ Roger donne pouvoir à MENFI Jeannot - MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - PAOLI Stéphane donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – SERRUS Jean-Pierre donne pouvoir à RAMOND Bernard – TERME Françoise donne pouvoir à AUGÉY Dominique – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à de SAINTDO Philippe

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : BORELLI Christian – BOULAN Michel – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David – GALLESE Alexandre – GARELLA Jean-Brice – GROSSI Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – JOISSAINS Sophie – JOUVE Mireille - LAGIER Robert – LEGIER Michel – NERINI Nathalie – PEREZ Fabien – POLITANO Jean-Jacques – PRIMO Yveline – PROVITINA-JABET Valérie – ROLANDO Christian – YDE Marcel

**Secrétaire de séance** : Roxane CALAFAT

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20170511-2017\_CT2\_214-  
DE  
Date de télétransmission : 30/05/2017  
Date de réception préfecture : 30/05/2017

Métropole Aix - Marseille - Provence

**RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX**

**Développement économique et emploi**

**Interventions économiques**

■ Séance du 11 mai 2017

05\_2\_07

■ **Attribution d'une subvention à l'association "Startup Aix-Marseille" en vue de l'organisation sur le Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée du 12ème "Startup Weekend Aix-Marseille"**

Madame le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

“Startup Weekend” est le plus important mouvement mondial dédié à la création de start-up et à la culture de l'entrepreneuriat. Il se concrétise par l'organisation de manifestations se déroulant durant les week-ends, lors desquelles des aspirants entrepreneurs viennent proposer ou participer à des projets d'entreprises encore embryonnaires susceptibles de passer, au terme du week-end, au stade de start-up.

Chaque année, plus de 1200 « Startup Weekend » sont organisés dans le monde au sein de plus de 200 pays. En Europe, 400 éditions sont organisées et la France en comptabilise près de 40, localisées dans les Métropoles les plus engagées dans la promotion de l'entrepreneuriat.

Depuis 2010, date de l'organisation du premier « Startup Weekend » sur le territoire Métropolitain, 10 éditions réparties entre les villes d'Aix-en-Provence et Marseille ont déjà été organisées.

Historiquement, les éditions de Marseille se déroulent au sein du campus de KEDGE Business School à Luminy, alors que l'édition d'Aix-en-Provence se déroule au sein du Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée. Celles-ci ont permis à plus de 1 300 participants de travailler à la réalisation de projets entrepreneuriaux et à 40 start-up de voir le jour.

Mais au-delà d'être un formidable outil d'aide à la création d'entreprises, « Startup Weekend » est également un élément fort d'attractivité et de promotion du territoire. En effet, à travers leur organisation, ces événements révèlent aux yeux de la communauté d'aspirants entrepreneurs le dynamisme des écosystèmes territoriaux en faveur de l'entrepreneuriat.

Il convient à ce titre de noter que depuis 2014, date du premier Startup Weekend organisé à Aix-en-Provence, 5 lauréats sont venus localiser leurs jeunes entreprises sur le Technopôle de

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20170511-2017\_CT2\_214-  
DE  
Date de télétransmission : 30/05/2017  
Date de réception préfecture : 30/05/2017

l'environnement Arbois-Méditerranée. Parmi ces 5 entreprises (Erylon, Wexup, Sonora Labs, World trading, Smartembed) il convient de noter que 3 ne proviennent pas à l'origine du département des Bouches-du-Rhône.

Aussi, afin d'accueillir et de bénéficier de l'organisation d'une nouvelle édition de « Startup Weekend » sur son territoire, la Direction du Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée souhaite allouer, comme les années précédentes, une subvention à l'association « Startup Aix-Marseille » ; organisation non gouvernementale en charge de l'organisation sur le territoire Métropolitain de cet événement.

Sachant que le coût global d'organisation de l'édition d'Aix-en-Provence est de 35 000€ TTC (cf. budget ci-après), il est proposé d'allouer une aide de 17 000€ TTC à l'association « Startup Aix-Marseille ».

Dépenses en euro			Recettes en euro		
611	Prestation de services	10 000	70	Ventes de places	4 000
6135	Locations mobilières	1 500	74	Subventions Métropole CT du Pays d'Aix	17 000
6228	Rémunération d'intermédiaires	15 000	75	Sponsors privés	15 000
6256	Déplacements	3 500			
6257	Frais de repas	6 000			
<b>TOTAL</b>		<b>36 000</b>	<b>TOTAL</b>		<b>36 000</b>

Budget prévisionnel de l'organisation de l'édition du mois de mai 2017 du Startup Weekend Aix-Marseille :

La convention jointe en annexe détaille le cadre du versement de cette subvention.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

#### **Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix,**

#### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Les délibérations n°HN 088-219/16/CM du Conseil de la Métropole du 28 avril 2016 et n°FAG 002-542/16/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix ;
- L'avis de la Commission de Territoire Développement économique, Emploi et Agriculture du 20 avril 2017 ;

**Ouï le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant,**

- Qu'il convient de poursuivre le soutien à l'association « Startup Aix-Marseille » en vue de l'organisation sur le Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée de la 12<sup>ème</sup> édition de Startup Weekend Aix-Marseille.

**Délibère,**

**Article 1 :**

Est validé l'accueil de la 12ème édition de Startup Weekend Aix-Marseille sur le site du Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée.

**Article 2 :**

Est approuvé le versement de la subvention de 17 000 € à l'association « Startup Aix-Marseille » sur la ligne 2814 chapitre 65 fonction 61 qui présente les disponibilités nécessaires.

**Article 3 :**

Sont approuvés les termes de la convention à conclure avec l'association.

**Article 4 :**

Madame le Président du Conseil de Territoire du Pays d'Aix ou son représentant est autorisée à signer la convention jointe en annexe ainsi que tout document afférent à cette délibération.

**Convention de collaboration entre  
La Métropole Aix-Marseille-Provence / Territoire du Pays d'Aix  
et l'Association Startup Aix-Marseille**

**ENTRE :**

- **La Métropole Aix-Marseille-Provence, Territoire du Pays d'Aix**, dont le siège social est situé au Conseil de Territoire du Pays d'Aix Hôtel de Boades 8 Place Jeanne d'Arc CS 40 686 13626 AIX EN PROVENCE représentée par Monsieur Roger PELLENC, Vice-Président délégué au développement économique, emploi, formation et insertion, et Technopôle de l'Arbois dûment habilité à l'effet des présentes,

Ci-après désignée « le Pays d'Aix»,

**D'UNE PART,**

**ET**

- **L'Association Startup Aix-Marseille**, Association à but non lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, dont le siège social est situé à Aix en Provence, Domaine du Petit Arbois Avenue Louis Philibert 13857 Aix en Provence Cedex 3, représentée par Monsieur Pierre BROCA, Président dûment habilité à l'effet des présentes,

Ci-après désignée "Startup Aix-Marseille",

**D'AUTRE PART,**

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170511-2017_CT2_214- DE Date de télétransmission : 30/05/2017 Date de réception préfecture : 30/05/2017
---

## **AYANT ETE PREALABLEMENT EXPOSE :**

Le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée est un projet d'aménagement et de développement économique du territoire tourné vers la création d'innovations et de startup dans le domaine de l'environnement conduit par la Métropole Aix-Marseille-Provence Direction du Technopôle de l'Arbois.

L'une des vocations du Technopôle est de contribuer au développement et à la diffusion de la culture de l'entrepreneuriat.

Dans le cadre de ses actions d'animation, la Direction du Technopôle de l'Arbois se doit de proposer des actions nouvelles et de qualité qui différencient et singularisent le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée d'opérations concurrentes.

En outre, dans le cadre de ses actions de prospection, la Direction du Technopôle de l'Arbois se doit d'innover dans sa recherche de startup en sensibilisant et attirant sur le Technopôle des porteurs de projets nouveaux.

C'est en ce sens que la Direction du Technopôle de l'Arbois soutient depuis 2014 l'organisation de Startup Weekend sur son territoire.

L'association Startup Aix-Marseille, composée uniquement de bénévoles, a pour vocation d'organiser sur le territoire métropolitain 2 éditions par an de Startup Weekend.

Un Startup Weekend est un événement qui fédère 80 à 120 participants, dont le profil est sélectionné par tiers entre designers, développeurs et généralistes. Parmi les participants, 1/4 en moyenne viennent présenter des idées de création de Startup. Leur idée, présentée en 60 secondes, est soumise à un vote du public et le cas échéant retenue pour être travaillée en équipe (recrutée parmi les participants) durant le weekend. Après 54 heures de travail, les équipes, qui auront été encadrées par des mentors spécialisés, présentent leur projet de Startup devant un jury composé de personnalités du monde économique qui établiront le classement final.

Startup Weekend c'est un moment où les participants pourront en un week-end goûter à toutes les émotions de la création d'entreprises et pourront effectivement aller plus loin et ensemble s'ils le décident.

A titre d'information, "Startup Weekend" est un mouvement populaire mondial dont l'objet est de développer la culture de l'entrepreneuriat. Plus de 1200 événements se déroulent dans le monde chaque année, dont 400 en Europe et 40 en France.

Depuis 2009, l'équipe de bénévoles maintenant fédérée autour de cette association a déjà organisée 9 Startup Weekend ayant mobilisés près de 1000 participants et permis la création de 38 startups.

## **EN CONSEQUENCE DE QUOI, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170511-2017_CT2_214- DE Date de télétransmission : 30/05/2017 Date de réception préfecture : 30/05/2017
---

## **Article 1 : Objet de la Convention**

Dans le cadre de ses actions de promotion et de sensibilisation à la culture de l'entrepreneuriat, le Technopôle de l'Arbois accueille et organise sur le Technopôle de nombreuses rencontres sur la thématique de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

Lieux de partage d'informations, de création de contacts et de démonstration des savoir-faire et des technologies, ces manifestations ont pour but de diffuser la culture d'entreprendre.

En ce sens, et depuis 2014, le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée accueille le Startup Weekend du Pays d'Aix organisé par l'association « Startup Aix-Marseille ».

Evènement devenu pour le Technopôle et ses partenaires (agences de développement, collectivités, centres de formation, pôle de compétitivité...) incontournable, cette manifestation fédère les acteurs de l'accompagnement d'entreprises en Pays d'Aix autour de 80 participants venus pour l'occasion de toute la France.

Au regard de ces éléments, l'objet de la présente convention est de permettre l'organisation au sein du Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée de l'édition 2017 du Startup Weekend Aix-Marseille.

## **Article 2 : Conditions générales**

Le Technopôle de l'Arbois autorise l'organisation d'une manifestation, intitulée « STARTUP WEEKEND » qui se déroulera les 12, 13 et 14 mai 2016, au Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée, Domaine du Petit Arbois, avenue Louis Philibert.

A cet effet, le Technopôle de l'Arbois met à la disposition de l'association Startup Aix Marseille le site et les bâtiments qui hébergeront l'évènement (Forum, amphithéâtre du CEREGE et salle de réunion du Comité Syndical).

## **Article 3 : Durée**

Les présentes sont conclues pour l'édition 2017 du Startup Weekend qui se déroulera du 12 au 14 mai 2017.

Cette convention ne peut être reconduite tacitement. Tout renouvellement ou prolongation éventuelle du partenariat fera l'objet d'une nouvelle convention. La cessation des relations contractuelles ne met pas fin aux obligations relatives à la propriété intellectuelle et à la confidentialité.

## **Article 4 : Obligations de l'association Startup Weekend**

L'association Startup Aix-Marseille s'engage à organiser le Startup Weekend sur les emplacements mis à sa disposition par le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée : le bâtiment du Forum, la placette attenante, l'amphithéâtre du CEREGE (après validation de ce dernier) et la salle de réunion du Comité de Pilotage.

L'association sera le maître d'ouvrage de l'organisation et se chargera en partenariat avec le Technopôle de l'Arbois de la logistique, de la commercialisation, de la promotion et de la

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20170511-2017\_CT2\_214-  
DE  
Date de télétransmission : 30/05/2017  
Date de réception préfecture : 30/05/2017

préparatoires et du bon déroulé du week-end.

L'association devra mettre en œuvre les méthodes de vente et de services auprès des participants dans le respect des règles commerciales en vigueur.

### **Article 5 : Obligations matérielles de la Direction du Technopôle de l'Arbois**

Outre la mise à disposition gracieuse du site à l'association Startup Aix Marseille, le Technopôle de l'Arbois, prendra à sa charge :

- - La mise à disposition des salles du Forum, de la placette, de l'amphithéâtre du CEREGE et de la salle du Comité de Pilotage.
- - Mise à disposition de matériels (notamment audio-visuel) nécessaires à la tenue de la manifestation
- - La fourniture de l'énergie et d'accès Internet en wifi, adapté à la manifestation.
- - Le nettoyage final du site.
- - La mise à disposition d'emplacements sur les outils de communication du Technopôle

De plus, le Technopôle de l'Arbois s'engage à mobiliser ses partenaires et son réseau professionnel pour la promotion de la manifestation et la diffusion de l'information.

### **Article 6 : Obligations financières de la Direction du Technopôle de l'Arbois**

La Direction du Technopôle de l'Arbois participera à l'équilibre global de l'opération au titre du versement d'une subvention d'un montant de 17 000€ (dix-sept mille euros) en deux parties :

-la première part de 10 000€ (dix mille euros) payable par avance à la signature de la présente convention

-la deuxième part de 7 000€ (sept mille euros) payable à l'issue du startup weekend sur la base de la présente convention et du bilan de l'évènement.

### **Article 7 : Mode de financement de l'opération**

L'association Startup Aix-Marseille sera en charge de collecter les fonds et d'assurer les dépenses liées au bon déroulement du Startup Weekend et dans ce cadre collectera les divers sponsors institutionnels ou privés. Elle assurera en outre le risque financier de cette activité.

### **Article 8 : Partenariat au bénéfice La Métropole Aix Marseille Provence Direction du Technopôle de l'Arbois**

A travers la participation et le soutien de le Technopôle de l'Arbois, elle s'engage à :

- - Mettre le logo de la Métropole Aix-Marseille-Provence / Technopôle de l'Arbois sur le site Internet ainsi que sur les présentations des Startup Weekend Aix Marseille
- - Mettre le logo de la Métropole Aix-Marseille-Provence / Technopôle de l'Arbois sur tous les écrans TV durant le week-end

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170511-2017_CT2_214- DE Date de télétransmission : 30/05/2017 Date de réception préfecture : 30/05/2017
---

- – Donner à la Direction du Technopôle de l'Arbois la possibilité de distribuer des goodies
- – Mettre le logo de la Métropole Aix-Marseille-Provence / Technopôle de l'Arbois en bandeau dans la retransmission Youtube en direct sur Internet
- – Mettre le logo de la Métropole Aix-Marseille-Provence / Technopôle de l'Arbois sur les tee-shirts présents dans les welcome-pack
- – Mettre le logo de la Métropole Aix-Marseille-Provence / Technopôle de l'Arbois sur les kakémonos promotionnels
- – Possibilité de venir sur scène pendant 2 minutes pour présenter le Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée
- – Possibilité d'être membre du jury

### **Article 9 : Résiliation**

Le Technopôle de l'Arbois se réserve la faculté de résilier le contrat de plein droit, à tout moment, sans que l'association Startup Aix-Marseille ne puisse prétendre à aucune indemnité :

- – En cas d'inexécution d'une clause contractuelle quelle qu'elle soit
- – En cas de dissolution anticipée ou de cessation des paiements de l'association Startup Aix-Marseille
- – En cas de changement des représentants légaux ou administrateurs de l'association Startup Aix-Marseille
- – En cas de disparition de la manifestation Startup Weekend 2017

L'association Startup Aix-Marseille se réserve la faculté de résilier le contrat de plein droit, à tout moment, en cas d'inexécution d'une clause contractuelle quelle qu'elle soit.

## **Article 10 : Attribution de juridiction**

En cas de litige relatif à l'exécution du présent contrat, ou à quelque titre que ce soit de la Métropole Aix-Marseille-Provence et l'association Startup Aix-Marseille, les juridictions administratives seront seules compétentes.

Pour l'exécution des présentes, les Parties font élection de domicile aux adresses figurant en en-tête des présentes.

Fait à Aix en Provence, le

, en 3 exemplaires originaux.

La Métropole Aix-Marseille-Provence Direction du Technopôle de l'Arbois	L'association Startup Aix-Marseille
Roger PELLENC Vice-Président délégué au développement économique, emploi, formation et insertion, et Technopôle de l'Arbois	Pierre BROCA Président

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20170511-2017\_CT2\_214-DE  
Date de télétransmission : 30/05/2017  
Date de réception préfecture : 30/05/2017

# Demande de subvention pour l'exercice 2017

## Fiche administrative

**Association : Startup Aix-Marseille** Siège social : Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée, Domaine du Petit Arbois Avenue Louis Philibert, 13100 Aix-en-Provence

Objet social : Association loi 1901

**Président : Pierre Broca :**

<b>Chiffres clés au 31/12/2016 :</b>	<b>Relation avec l'intercommunalité :</b>	
Total produits : 48 124,26 €	Subvention 2016	oui
Résultat net : 1 058,41€	Convention	non
		oui

## Présentation de l'action

Subvention demandée au Conseil de Territoire du Pays d'Aix : 17 000€

Compétence : Développement économique, Emplois, Innovation

Lieu de l'action : Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée, Domaine du Petit Arbois Avenue Louis Philibert, 13100 Aix-en-Provence

Intitulé, objectif et description de l'action : Organisation de la 12<sup>ème</sup> édition de Startup Weekend les 12, 13 et 14 mai 2017. Cette manifestation vise à favoriser l'émergence de nouvelles entreprises innovantes sur le territoire et de développer la culture de l'entrepreneuriat.

Cette manifestation de rang mondial (1200 évènement par an dans 150 pays à travers le monde) est organisée 2 fois par an sur le territoire Métropolitain (en mai à Aix-en-Provence et en octobre à Marseille).

L'édition d'Aix-en-Provence accueillera 100 participants, 12 coaches spécialisés dans l'accompagnement des porteurs de projet, 6 membres du jury et 12 organisateurs bénévoles.

Remarques : Depuis 2010, date de l'organisation du premier Startup Weekend sur le territoire Métropolitain, 40 Startup ont été créées à l'issue d'un Startup Weekend et déjà plus de 1 300 personnes ont déjà participé à un Startup Weekend.

### Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 36 000€

Subvention demandée au Conseil de Territoire du Pays d'Aix : 17 000€ soit 47,2 % du total produit

## Avis du Service Opérationnel le : 10/03/2017

Favorable	<u>Commentaires</u> : Depuis 2014, le Technopôle accueille et soutien l'organisation de l'édition du mois de mai de Startup Weekend Aix-Marseille. Cette action permet au Technopôle de proposer sur le territoire du Pays d'Aix une manifestation de notoriété mondiale autour de l'entrepreneuriat et la création de startup. En accueillant cette manifestation, le Technopôle s'ouvre et se fait connaître d'une importante communauté d'entrepreneurs. A ce jour, 5 entreprises lauréats de Startup Weekend sont venues se localiser au sein de la pépinière d'entreprises #CleanTech.
-----------	--

## Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions accordées aux associations le : 00/00/2017

Favorable	Négatif	<u>Commentaires</u> :
		Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170511-2017_CT2_214-DE Date de télétransmission : 30/05/2017 Date de réception préfecture : 30/05/2017

**OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Attribution d'une subvention à l'association "Startup Aix-Marseille" en vue de l'organisation sur le Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée du 12ème "Startup Weekend Aix-Marseille"**

Vote sur le rapport

Inscrits	91
Votants	69
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	69
Majorité absolue	35
Pour	69
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

**Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :**

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents  
**Maryse JOISSAINS MASINI**

Signé, le **23 MAI 2017**

Accusé de réception en préfecture  
 013-200054807-20170511-2017\_CT2\_214-  
 DE  
 Date de télétransmission : 30/05/2017  
 Date de réception préfecture : 30/05/2017